

RYTHMES SCOLAIRES

Inquiétude et colère à deux mois de la rentrée

À l'appel du syndicat national unifié des directeurs et des instituteurs Force ouvrière (SNUDI-FO13), enseignants et parents d'élèves étaient à nouveau réunis hier lors du Comité départemental d'éducation nationale. Ils continuent de réclamer la suspension immédiate de la réforme et l'abrogation des décrets. En cause, le nouvel emploi du temps des élèves de maternelle et de primaire. En effet dès le mois de septembre les enfants iront à l'école le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et le vendredi après-midi sera consacré aux activités péri-scolaires. Franck Neff, secrétaire départemental du SNUDI, prévoit "une rentrée chaotique pour les élèves et les professeurs".

Il affirme que "les communes ne sont pas du tout prêtes à mettre en place cette réforme. Les animateurs pour encadrer le périscolaire ne sont pas encore embauchés." Du côté des parents c'est l'inquiétude avant les vacances. Déborah, mère de deux enfants, s'indigne: "La rentrée est dans deux mois, et on ne sait absolument rien, c'est le flou total". Le changement de rythme scolaire impliquera dès la rentrée une nouvelle organisation pour les parents et surtout



Devant la préfecture, les enseignants et Force ouvrière ont manifesté. A.F.

pour les enfants.

Pour Carine, dont le fils devra certainement renoncer à certaines de leurs activités: "Ca va être très compliqué à gérer. Il fait du solfège le mardi soir jusqu'à 20 h, le mercredi école jusqu'à 11 h 30 et à 14 h, il a son entraînement de au rugby! Il va falloir courir". Une rentrée qui s'annonce très compliquée.

Les syndicats nationaux d'enseignants et de parents d'élèves ont déjà prévu de se mobiliser une semaine avant la reprise des cours. **Lola FLEURY**

L'école le mercredi jusqu'à 12 h 30

En marge de la fête des 11^e et 12^e arrondissements, qui célébrait hier soir la victoire de la maire UMP de secteur Valérie Boyer, le maire Jean-Claude Gaudin a fustigé l'État "qui maltraite Marseille": "Le gouvernement a rejeté notre moratoire et notre projet. Il a fait passer la réforme par un décret car il savait que par une loi, les parlementaires auraient demandé une compensation des charges par l'État." Revenant sur le coût "qui nécessitera une hausse d'impôts" et l'organisation qu'impose la réforme, il a précisé qu'il avait "demandé à ce que les agents municipaux gardent ouvertes les écoles le mercredi jusqu'à 12 h 30, plutôt que 11 h 30 pour que les parents aient le temps de chercher les enfants." Il n'y aura toutefois pas de cantine ouverte ce jour-là.

L.M.